



Les charnières d'une fenêtre tombe et blesse quelqu'un .

Par **glsea4**, le **26/07/2010** à **12:54**

Bonjour,

Ma fille a pris un appartement avec des colocataires mais n'est pas encore mentionnée sur le bail mais l'agence est au courant. Hier, elle a eu un accident. Les charnières d'une fenêtre ont cédé et la fenêtre lui est tombée sur le genou. Elle a dû aller à l'hôpital et avoir 6 points de suture + porter une attelle pendant 15 jours.

Ils ont contacté l'agence qui leur a signifier que les frais de remise en état des charnières étaient à leur charge. Est ce vrai?

Qui est responsable au niveau des assurances?

Merci pour votre réponse